

En présentiel

Cette formation vous permettra de revenir en détail sur l'actualité sociale au sens large du 4^{ème} Trimestre 2022.

Un avocat en droit social, partagera son expérience et son analyse de l'actualité législative et jurisprudentielle du dernier trimestre permettant aux participants d'en tirer les enseignements pratiques et les règles à mettre en place



15 décembre 2022
de 13h30 à 17h30



Barthélémy Avocats
NICE



TARIF

325 € HT - abonnés
355 € HT - non abonnés
Par participant et par session

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ



Pour plus d'informations :
maudmathieu@barthelemy-
avocats.com
04.93.80.80.80

[Inscrivez-vous ici](#)

Objectifs

- Permettre une acquisition régulière des connaissances.
- Favoriser le maintien à niveau des compétences des participants en matière de droit du travail et de la protection sociale.
- Tirer les conséquences pratiques de gestion des relations.

Pré-requis

Toute personne confrontée à l'application du droit du travail

Public concerné

Chefs d'entreprise ou d'établissement, DRH/RRH,
Responsables des relations sociales, Juristes

Une formation animée par :



Magali Boutin
Avocat associée
Barthélémy Avocats



Juliette Mosser
Avocat
Barthélémy Avocats

PROGRAMME

En présentiel

Contenu

Magali BOUTIN et Juliette MOSSER, avocates Barthélemy Avocats, vous présenteront toute l'actualité sociale du 4^{ème} trimestre 2022.

Seront notamment abordées :

- l'étude et l'analyse des derniers textes législatifs règlementaires,
- l'étude et l'analyse des dernières jurisprudences pouvant impacter votre pratique professionnelle, permettant un enrichissement de vos connaissances en matière de droit social.

Sur chacun des thèmes abordés, vous pourrez bénéficier d'un échange d'expériences entre l'ensemble des professionnels présents (Directeurs, Directeurs des Ressources Humaines, Juristes...

Moyens et méthodes pédagogiques

Un support pédagogique élaboré spécialement pour l'action en cours est remis aux stagiaires.

Ce support est à la fois théorique, présentant les règles légales applicables et leur évolution, et pratique.

Le + pédagogique

Apport d'une vision pratique et pragmatique.

Cette formation est imputable sur le budget formation et est limitée à un groupe de 25 personnes afin de favoriser les échanges.

Suivi et évaluation

- Un certificat de réalisation sera remis à chaque stagiaire
- Un questionnaire d'évaluation permet au stagiaire d'évaluer le déroulement de l'action formation

FICHE D'INSCRIPTION

En présentiel

Titre de la Formation : L'Actualité Sociale - 15 décembre 2022

Entreprise (Raison Sociale) :

Représenté par M / Mme :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Fax :

Email : Nombre de salariés :

Nom et numéro de téléphone de la personne à contacter au service du personnel pour toute précision concernant l'établissement de la convention de formation :

.....
.....
.....
.....
.....

Inscription au bénéficiaire

NOM, Prénom : Fonction :

NOM, Prénom : Fonction :

NOM, Prénom : Fonction :

NOM, Prénom : Fonction :

Paielement

Règlement de la facture par l'entreprise

Règlement de la facture directement par l'organisme

Nom et adresse de l'organisme auquel doivent être adressés la facture et la convention de formation (en l'absence d'informations, ces documents seront établis au nom de la société)

.....
.....
.....

Envoyer ces documents à l'entreprise

Envoyer ces documents directement à l'organisme

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'entreprise